

**Arrêté fixant la composition du jury pour l'examen professionnel de recrutement  
d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe**

**ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2026**

**LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS**

- Vu Le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe et fixant le nombre de postes offerts à ces examens professionnels ;
- Vu Les propositions de la présidente de jury ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe est constitué comme suit :

**Présidente**

Madame Christine LEROY

Rectorat d'Amiens (80)

*Cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement*

**Experte**

Madame Julia HAYE

GIP Forinval d'Amiens (80)

*Ingénieure de recherche*

**Membres du jury**

Monsieur Philippe CAROSONE

Rectorat d'Amiens (80)

*Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional*

Monsieur Sébastien CARREZ

Rectorat d'Amiens (80)

*Attaché principal d'administration de l'État*

Monsieur Sébastien COINT

Rectorat d'Amiens (80)

*Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle*

**Article 2 :** Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 10 avril 2026

**Pierre MOYA**

